

PROMENADE DE L'EPERON BARRÉ

Le dimanche 30 mai prochain nous vous proposons de découvrir ou de redécouvrir, toujours à nos côtés, une promenade mais à partir de Chantoiseau cette fois, en Saint-Piat.

Chantoiseau présente aujourd'hui, à notre regard, une jolie réserve naturelle là où s'étirait hier, au 19^{ème} siècle, la Muraille de l'œuvre, grand mur élevé alors au travers de la Rance afin de pouvoir y extraire la Marne laquelle était utilisée pour amender les terres et ses sols. Cette réserve, parfois un peu vasière, s'est formée en parti par l'apport successif des différents limons tous retenus depuis par ce grand ouvrage, à l'extrémité duquel, depuis la rive lui faisant face, on peut toujours apercevoir ce même mur élevé. Il y a peu, au milieu de cette réserve, protégée par des herbes nombreuses et toujours hautes, une frayère pour la reproduction des poissons y a été aménagée.

Vous promenant en ce lieu, dans les après-midi naissant d'un jeune été, vous pouvez y découvrir des fleurs aux couleurs multiples et des papillons très divers aussi ; l'automne est tout aussi propice pour découvrir d'autres merveilles, colorées alors, pour certaines, de couleurs jaunies, vieillissantes ou cramoisies.

Chantoiseau présenterait aussi mille visages différents si mille promeneurs se rencontraient en ce lieu toujours calme et magique.

Les saisons, qu'elles soient ensoleillées ou pluvieuses, qu'elles aient des ciels emplis de bleus étirés ou des ciels assombrés de gris ténébreux, nous offrent toujours ici, quel que soit notre humeur du moment, une douce quiétude, envahissante et reposante.

Si Chantoiseau est l'une des nombreuses promenades propres à notre commune, elle est aussi le point de départ d'une autre promenade proposée, quant à elle, par la commune de la Vicomté sur Rance et s'étirant également le long de cette belle rivière. Au-delà de la Plaine de Chantoiseau, après avoir dépassé le moulin de la Falaise, ancien moulin aujourd'hui inerte, bâti industriel du 19^{ème} siècle transformé depuis en maison d'habitation, les eaux élargies de la rivière nous offrent ici aussi une magnifique étendue d'eau toujours colorées, que cela soit par tout le ciel la surplombant ou par le vert des arbres la délimitant. Faites cette promenade, elle vous mènera ainsi, au travers il est vrai de sous-bois

souvent escarpés, au charmant petit hameau du Châtelier emplit également de quiétude et d'authentiques petites maisons dont l'une date du 17^{ème} siècle. Pour y parvenir, vous aborderez d'abord l'Eperon barré, ancien camp de retranchement celtique datant de l'Âge du fer (entre le 8^{ème} et le 1^{er} siècle avant J.C. Les 1^{er} éperons barrés apparaissent quant à eux au Néolithique avec la sédentarisation et l'apparition de la culture et de l'élevage, entre 7000 et 3000 av.J.-C., cette période comprenant en outre l'âge ancien du bronze. Ils seraient à l'origine des Oppidums, ces camps naturels retranchés propres à la civilisation celtique et aménagés collectivement ; ils seront cités par Jules César lors de sa conquête des gaules.) et offrant ici, à votre regard, son immense fossé partiellement comblé et son ancien camp de retranchement, aujourd'hui terre de culture

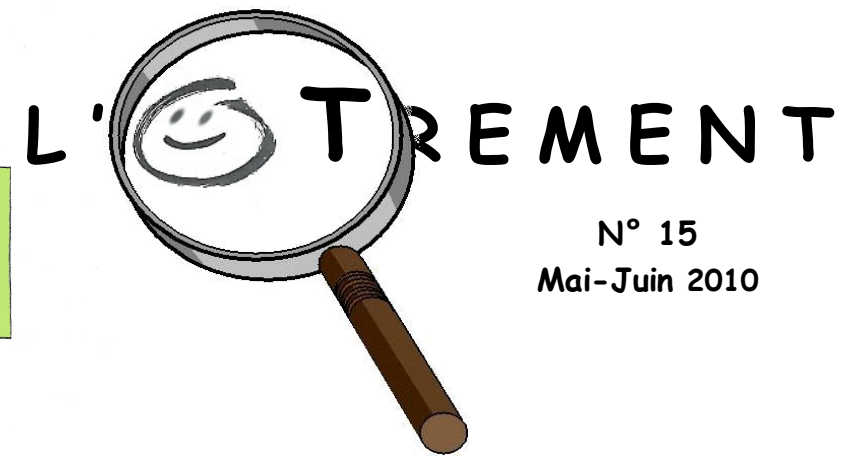
ou de pâturage. Si nous descendons dans le creux de ce fossé nous nous surprenons à remonter le cour même de notre propre histoire, portés alors que nous sommes par une avalanche d'images, toutes issues de nos pensées les plus profondes ; nous nous retrouvons ainsi plongé au cœur même des premières heures ayant enfantées notre passé.

En contrebas de l'Eperon, la cale du Châtelier est vraiment magnifique au soir couchant, sous les couleurs rougeoyantes et les oiseaux alors y sont nombreux. Faisant face à la Cale de Taden, (ici fut présent au temps des Coriosolites un centre

gallo-romain relativement important), elle étale ses eaux sous les hauteurs du Mont Joly sur lesquels, jadis, tout au long du 19^{ème} siècle, deux grands moulins étiraient aux vents leurs bras entoilés. Pour parvenir en cet endroit, appelé aussi Foumoy, il nous faut descendre en premier une petite ravine naturelle et verdoyante et située en contrebas du Châtelier au travers de laquelle cour le ruisseau du même nom. Arrivé sur les hauteurs de Foumoy, le mont Joly surplombe les eaux de la rivière du haut de ses 36 mètres, offrant ainsi une vue magnifique et très dégagée sur la charmante métairie dite du Petit-Lyvet en la Vicomté sur Rance.

Que vous dire d'autre encore pour vous donner l'envie de venir ? Il y aurait tant de mots à déposer ici...

diaporama de cette promenade sur <http://lanvallayautrement.eklablog.com/>



N° 15
Mai-Juin 2010

EDITO

Mai : le festival de Cannes, la montée des marches, les flashes, le lieu le plus couru juste après



l'abri pétanque de Lanvallay, le 9 mai dernier. Nos stars à nous avaient plutôt fière allure, pas de strass, de paillettes mais de la fraîcheur, de la couleur et des formes à revendre. Déambuler au travers de la très belle expo photo de Toutipousse de Ploufragan, s'était s'en convaincre : courges, tomates,

cucurbitacées nous faisaient leur cinéma. Les maîtres de cérémonies étaient, maraîcher, jardinier, spécialiste des additifs alimentaires ou représentant de la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). Tour à tour, ils nous ont présenté les avantages du jardinage biologique et du paillage. Cette journée a également été l'occasion de découvrir le commerce de proximité à travers le jardin de Cocagne ou l'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) de Quévert.

Les plus jeunes, quant à eux pouvaient découvrir à travers la loupe de microscopes, la richesse de la vie souterraine ou réaliser leur propre jardin à partir d'éléments naturels dans un atelier de Land'Art. Enfin, chacun pouvait rentrer chez lui avec son flacon millésimé de purin d'ortie assorti de sa recette et de son mode d'emploi. Le ministère de l'intérieur a dénombré 24 visiteurs, les organisateurs 2450, nous pouvons donc vous assurer que le chiffre exact est d'environ 450. La journée fût donc riche et bien remplie et le lieu particulièrement bien adapté à ce genre de manifestation (avis aux amateurs). Rendez-vous en 2011 pour une 2^{ème} édition encore plus étoffée.

Dans un esprit plus festif mais tout aussi intéressant nous vous invitons le 5 juin prochain, salle des fêtes de Tressaint, pour les Interquartiers à partir de 14h. Le Bourg Nord remet son trophée en jeu, qu'on se le dise !

C'est la première poule qui chante qui a fait l'oeuf

Nous contacter

Courriel: lanvallayautrement@voila.fr

Blog: <http://lanvallayautrement.eklablog.com>

Tel: 02 96 85 94 06

AGENDA

Dimanche 30 mai : balade à l'Eperon barré, RV Chantoiseau à 14h30

Samedi 5 juin: interquartiers, organisé par Lanvallay Autrement, Tressaint, dès 14h00.

Dimanche 6 juin: foot en famille, tournoi jeunes contre moins jeunes, repas convivial... à partir de 11h00. Organisé par l'USL, terrain de foot de Lanvallay.

Vendredi 11 juin: tournoi séniors USL. 19h00

Samedi 12 juin: tournoi jeunes organisé par l'USL

Samedi 12 juin: musique au jardin, 3^{ème} édition, organisé par le comité des fêtes de St Solen.

Samedi 19 juin: Kermesse des écoles de Lanvallay

Samedi 19 juin: expo photo, organisé par le club photo de St Solen, salle des fêtes de Lanvallay.

Dimanche 20 juin: 2 courses cyclistes (UFOLEP-FSGT 1^{ère}-2^{ème}-3^{ème} catégories) sur circuit fermé de 2 km, quartier des Chevrins-les Rochettes. Organisé par le club Cyclo-VTT de Lanvallay.

Samedi 26 juin: feu de la St Jean, animations, concert avec Storm...

Toutes les idées sont les bienvenues

réunion de Lanvallay Autrement
1 mercredi sur 2, salle de musique.
RDV les mercredi 2 et 16 juin à 20h30 !

LE CONSEIL MUNICIPAL VU AUTREMENT

Au conseil municipal du 09 avril 2010

Lors du précédent conseil municipal, nous avons appris officiellement que le Grand Lanvallay comptait désormais 3536 habitants. Pour 36 habitants de plus, la commune change de catégorie, ce qui a pour conséquence, entre autres, que les élus peuvent décider d'augmenter leurs indemnités. Cette augmentation, prélevée sur le budget communal, est bien entendu plafonnée, mais nos élus n'ont pas tardé à choisir... la somme plafond, soit 14 000 € par an.

On ne nie pas l'investissement de l'équipe municipale, il est d'ailleurs logique que les élus soient indemnisés, mais 36 habitants de plus justifient ils cette augmentation *immédiate* et *maximale* ? Sans compter que dans la conjoncture actuelle, tout le monde est invité à se serrer la ceinture ! Plusieurs élus l'ont d'ailleurs fait remarquer lors de ce conseil.

Autre élément du budget voté ce soir-là : la part faite à la jeunesse augmente, bravo ! (pérennisation du poste d'animateur, achat de livres et revues pour le local jeune, petite enfance....)

«Au conseil municipal du 06 mai 2010

Après les sujets du « quotidien », (par exemple une série de délibérations sur l'avancement des travaux : plusieurs élus s'étonnent que le renforcement des joints pavés retenu pour la rue de l'Abbaye (+22 800 €) n'ait pu être anticipé avant... en tout cas le chantier dure toujours...), le conseil s'est soldé par une discussion de fond sur la petite enfance : après bien des hésitations, la CODI va semble-t-il prendre cette compétence, et reprendra dans ce cas la gestion des structures existantes à Dinan, Léhon, Taden, Lanvallay. Mais en contrepartie ces 4 communes verraient diminuer leur dotation annuelle. Est-ce légitime d'être ainsi lésé pour avoir ouvert un jardin d'enfants...il y a à peine un an ? Plusieurs élus plaident donc à juste titre une certaine « résistance » face à la CODI ; le Maire plaide le compromis. Un élu suggère tout simplement de remettre à plat l'ensemble des règles fiscales de la CODI. Voilà en effet un beau défi à mettre dans la balance ! La suite des débats sur ce sujet devait avoir lieu au conseil communautaire du 17 mai.

Affaire à suivre !

ARITHMÉTIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Énoncé: soit une école élémentaire de 6 classes, dont la surface utile est de 360m². Sachant que cette école est ancienne, vétuste et pratiquement pas isolée, on suppose qu'elle consomme en chauffage 200kWh/m² par an. (Consommation moyenne des écoles primaires des Côtes d'Armor : 140kWh/m²/an)

1) Quelle est la consommation annuelle de cette école ? (en kWh)

2) En supposant que les déperditions d'énergie par les menuiseries représentent 30% des déperditions totales (toiture, murs et sols), à combien s'élèvent les déperditions d'énergie par les menuiseries extérieures ? (en kWh)

3) Supposons que le remplacement des menuiseries existantes par des menuiseries neuves (PVC double vitrage) supprime totalement les déperditions des ouvertures et sachant que l'école est chauffée au gaz (équivalent gaz du kWh = 0,04377 euros TTC), à combien s'élève l'économie annuelle engendrée par le remplacement des menuiseries ?

4) Sachant que le coût de remplacement des menuiseries s'élève à 60 724,51 € TTC, combien d'années faudra-t-il pour amortir cet investissement ?

Réponse 1 : L'école consomme annuellement : 200 x 360 = 72 000 kWh pour le chauffage.

Réponse 2 : Les déperditions d'énergie par les menuiseries extérieures s'évaluent à 72 000 x 30% = 21 600 kWh par an.

Réponse 3 : L'économie générée par le remplacement des menuiseries extérieures supprimant totalement les

déperditions à cet endroit est de 21 600 x 0,04377 = 945,43 € TTC par an.

Réponse 4 : L'investissement de la pose de menuiseries neuves sur ce type de bâtiment sera amorti en 64 années environ. (60 724,51 : 945,53 = 64,22)



Ce petit calcul n'a pas pour but de polémiquer mais quand l'adjoint aux travaux dit dans le numéro 7 du journal municipal: «l'investissement réalisé pourra être amorti par les économies d'énergie sur la durée de vie de l'établissement dans sa conception actuelle», nous n'osons pas penser que cette durée de vie pourrait s'élever à..... **64 ans** !

Notre calcul est bien entendu théorique, mais il prouve que l'argument qui justifie le bien fondé du remplacement des menuiseries par un retour sur investissement est irrecevable. Dans le cas de l'école de Lanvallay, cela revient à boucher l'un des trous d'une passoire : les murs et les toitures ne sont quasiment pas isolés, la dalle pas du tout, la ventilation des locaux est naturelle, ne parlons pas des ponts thermiques, etc... **le remplacement des menuiseries sans envisager des travaux dans leur globalité nous semble une aberration et du gaspillage !**

**Si on en parlait !!
Où est donc passée
l'exposition
sur les deux ZAC ?**

INTERQUARTIER !!!

Le 5 juin à la salle des fêtes de Tressaint

La rencontre commence à 14h : Début du rassemblement et installation. Distribution des couleurs

De 14h30 à 18h00: déroulement des jeux ! Chaque quartier défendra ses couleurs.

18h30 : Apéro musical

19h30 : Pique-nique partagé avec mise à disposition d'un barbecue



Cette journée est ouverte à toutes et à tous ! Si vous souhaitez participer à ces joutes, contactez :

Bourg Nord	D. Briand, 02 96 87 54 27
Bourg Sud	B. Mahé, 02 96 85 94 06
Le Port	H. Lecointre, 02 96 87 08 83
Saint Piat	B. Ricard - 02 96 85 01 57 ; J. Macé 02 96 39 10 56
Tressaint	S. Guerin, 02 96 39 17 16

MUSIQUE AU JARDIN



SAMEDI 12 JUIN
organisé par le
comité des fêtes de St Solen

ADHÉSION À L'ASSOCIATION LANVALLAY AUTREMENT POUR 2010

Nom : Prénom : Coût de l'adhésion à partir de 5 €

Adresse : montant versé (.....€)

e-mail : Tel : /

à retourner chez: R. Mahé 5 impasse Edgar DEGAS